

16.05.2022 - 14:30 Uhr

Feuille de route mobilité électrique 2025: l'AES soutient les objectifs de la Confédération et présente son manuel sur l'infrastructure de recharge

Aarau (ots) -

L'électromobilité gagne du terrain: actuellement, une voiture nouvellement immatriculée sur quatre fonctionne à l'électricité. D'après la feuille de route mobilité électrique, déjà un véhicule sur deux sera électrique ou hybride rechargeable d'ici à fin 2025. L'Association des entreprises électriques suisses AES soutient cet objectif et y apporte une contribution essentielle grâce à son nouveau manuel "Infrastructure de recharge pour l'électromobilité", un document qui fera date.

L'électrification des transports est une nécessité si la Suisse entend abaisser ses émissions de CO₂ pour atteindre zéro émission nette d'ici à 2050. L'AES s'engage en faveur de l'objectif de la neutralité climatique et soutient par conséquent les efforts qui permettront de passer aux véhicules électriques: en présence de la ministre des transports Simonetta Sommaruga et de la cinquantaine de parties prenantes à la feuille de route, l'AES a signé [la feuille de route mobilité électrique 2025](#), qui fait suite à la feuille de route mobilité électrique 2022.

L'objectif de la feuille de route 2022 a été clairement atteint: au lieu des 15% de véhicules électriques visés (voitures purement électriques et hybrides rechargeables), la part de ce type de véhicules nouvellement immatriculés se monte déjà, d'après les chiffres actuels, à 25%. Pour la prochaine étape, les parties prenantes à la feuille de route se sont donc fixé des objectifs plus ambitieux: d'ici à fin 2025, les véhicules électriques doivent représenter 50% des nouvelles immatriculations.

La recharge en faveur du réseau: la clé du succès de l'électromobilité

La croissance exponentielle du nombre de véhicules électriques fait aussi augmenter les besoins en bornes de recharge, aussi bien privées qu'accessibles à tous et toutes. Une gestion de la recharge qui fonctionne bien et une infrastructure de recharge suffisante: tels sont les facilitateurs de l'électromobilité. En comparaison européenne, la Suisse est en bonne position. D'ici à fin 2025, il va néanmoins falloir installer beaucoup de nouvelles bornes de recharge si l'on veut satisfaire la demande croissante et atteindre l'objectif de 20 000 bornes de recharge.

Cette croissance place d'ores et déjà le réseau électrique suisse face à de grands défis, qui ne feront que grandir à l'avenir. En effet, si une majorité de voitures électriques se connecte au réseau en même temps, celui-ci risque de saturer. "Les processus de recharge doivent impérativement être conçus en faveur du réseau, afin que le système et, partant, l'approvisionnement en électricité restent toujours stables. L'AES défend de bonnes conditions-cadre, qui permettent une intégration efficace de l'infrastructure de recharge dans les réseaux de distribution existants", déclare Michael Paulus, responsable du département Réseaux et Formation professionnelle à l'AES. En conséquence, la feuille de route 2025 comprend des mesures qui garantissent une recharge à la fois conviviale pour les utilisateurs et utilisatrices et favorable au réseau, et ce à la maison, au travail et en route.

Manuel de l'AES: une aide pour mettre en place l'infrastructure de recharge

L'AES a rédigé le manuel "Infrastructure de recharge pour l'électromobilité" afin que l'infrastructure de recharge puisse être intégrée aux réseaux de distribution de manière homogène, sûre et efficace. Ce document fournit de l'aide pour planifier, mettre en place et exploiter des installations de recharge, des bornes de recharge, des Wallbox et d'autres appareils de ce type dans le domaine privé et public.

Grâce à ce manuel, l'AES contribue de façon décisive à faire avancer la révolution de la mobilité. "Dans ce document, nous avons pris en compte à la fois les besoins des utilisateurs et utilisatrices et l'exigence envers une exploitation stable du réseau. Des adaptations du cadre juridique sont néanmoins aussi nécessaires d'urgence afin de pouvoir poser les bonnes incitations pour une recharge en faveur du réseau, et ce grâce à des tarifs réseau modernes", déclare Michael Paulus.

- [Entretien vidéo avec Michael Paulus, responsable du département Réseaux et Formation professionnelle à l'AES](#)

- [Nouveau manuel de l'AES: Infrastructure de recharge pour l'électromobilité](#)

Contact:

Valérie Bourdin, Porte-parole Suisse romande
Tél. +41 21 310 30 23 ou +41 79 428 74 59,
valerie.bourdin@electricite.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100889310> abgerufen werden.